

ÉDITO

Vous recevez la première lettre d'information régionale de la réussite éducative en Provence - Alpes - Côte d'Azur, fruit du travail de deux centres de ressources régionaux, Approches Cultures & Territoires (ACT) et le Centre de ressources Politique de la Ville (CRPV-PACA).

Elle entend prolonger la dynamique et les interactions nées de l'instance régionale d'évaluation qui, d'avril 2011 à juin 2013, a mené à bien un travail d'étude, de cartographie dans différentes villes et quartiers prioritaires de PACA.

Prenez le temps de lire, ces travaux d'évaluation ont été précurseurs : ils ont permis de mettre au centre des débats, dès 2011 les notions de coopération, de participation des usagers et de projet éducatif territorial.

Ces outils n'ont de sens que s'ils vivent et servent les acteurs de l'éducation, dans et hors les établissements scolaires, dans un esprit de continuité éducative.

Dans cette lettre, qui sera trimestrielle, nous tâcherons de proposer des ressources de plusieurs types : informations officielles, actualité des dispositifs, supports documentaires et témoignages d'acteurs. Vos attentes et propositions sont et seront les bienvenues.

Le contexte institutionnel est en mutation rapide, mais les questions d'inégalités perdurent. La réussite scolaire et éducative est un enjeu majeur à laquelle cette newsletter entend modestement contribuer.



Lettre de la réussite Régionale éducative

Provence - Alpes - Côte d'Azur



L'INSTANCE RÉGIONALE D'ÉVALUATION

La Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS PACA) a commandité avec les deux rectorats de notre région et l'Agence de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances (ACSé) une « évaluation des actions concourant à la réussite scolaire et éducative dans les quartiers prioritaires en Provence Alpes Côte d'Azur ».

Cette évaluation, réalisée par le cabinet COPAS, a été suivie et validée par une instance d'évaluation composée d'une cinquantaine de membres représentants des institutions, des associations, des parents, des chercheurs ou encore des élus de notre région.

Ce travail, mené sur plus d'une année, donne plusieurs pistes de travail pour qualifier, coordonner et bâtir une ambition commune pour l'ensemble des politiques éducatives sur les quartiers en difficultés.

Résultats disponibles :

- rapport du cabinet COPAS
- cartographie régionale
- monographies de Marseille Littoral Nord, La Seyne-sur-Mer, Carpentras et Vallauris

www.paca.drjscs.gouv.fr/Evaluation-des-actions-concourant.html

Deux restitutions publiques ont été organisées à Marseille et La Seyne-sur-Mer en juin 2013, qui ont réuni près d'une centaine d'acteurs locaux.

REFONDATION
de l'ÉCOLE

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a été publiée au Journal officiel le 9 juillet 2013.

www.education.gouv.fr/cid72962/publication-de-la-loi-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole.html

DIAGNOSTIC
NATIONAL de
l'ÉDUCATION
PRIORITAIRE

Les travaux menés au printemps 2013 par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN) sont disponibles :

- le rapport de diagnostic
- le résumé du rapport de diagnostic (diaporama)
- la synthèse du rapport de diagnostic (2 pages)
- la note « L'éducation prioritaire – État des lieux » (4 pages)

www.educationprioritaire.education.fr/les-assises-de-education-prioritaire.html

CRÉATION
DU COMMISSARIAT
GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES (CGET)

Une communication faite lors du Conseil des ministres du 18 septembre précise les contours de cette administration interministérielle placée sous l'autorité du Premier ministre. Extrait :

« La création du CGET début 2014 renforcera la politique de la ville. Les habitants de nos quartiers populaires sont en effet confrontés au quotidien, et dans tous les domaines, à des inégalités profondes et persistantes. Cela justifie de constituer un pôle dédié à la politique de la ville au sein du commissariat général. Procédant de la réunion du SG-CIV et de l'ACSé, ce pôle dirigé par un commissaire délégué, renforcera la capacité d'action de la politique de la ville. Il sera en mesure de créer une dynamique partenariale plus forte, associant les ministères concernés par la mobilisation du droit commun, les collectivités territoriales, les réseaux associatifs, les professionnels et les habitants eux-mêmes, notamment dans le cadre d'un conseil national des villes rénové. »

www.territoires.gouv.fr/spip.php?article3590

ASSISES de
l'ÉDUCATION
PRIORITAIRE

Étape essentielle dans le processus de refondation, ces assises inviteront, dans chaque académie, les acteurs à discuter et à formuler des propositions à partir des six thématiques suivantes :

- les pratiques pédagogiques et éducatives ;
- l'accompagnement et la formation des personnels ;
- les modalités du travail en équipe, en réseau, en partenariat ;
- le pilotage et l'évaluation ;
- l'allocation des moyens ;
- la carte de l'éducation prioritaire.

Forts des propositions qui seront remontées du terrain au cours de ces assises locales, les ministres proposeront des orientations pour l'évolution de la politique de l'éducation prioritaire début 2014. Les mesures en découlant seront progressivement testées et mises en œuvre pour la rentrée scolaire 2014 et les rentrées scolaires suivantes.

Dans l'académie Aix-Marseille, les acteurs de la politique de la ville, les partenaires de l'école sont invités à participer à ce grand débat.

Ils peuvent le faire de trois façons :

- en demandant à participer aux débats locaux qui auront lieu dans les établissements lors de la première quinzaine d'octobre (se renseigner auprès des principaux de collèges des territoires concernés)
- en envoyant des contributions sur les six thèmes de travail : elles seront ensuite publiées sur le site académique et seront utilisées pour les synthèses finales
- en demandant à participer aux assises du 26 novembre 2013

www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_53966/fr/accueil

OUVRIR L'ÉCOLE
AUX PARENTS
POUR RÉUSSIR
L'INTÉGRATION »

Circulaire précisant les modalités de gestion du dispositif au titre de l'année scolaire 2013-2014.

www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73858

« FAVORISER
LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DANS LES QUARTIERS
DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE »

Le Ministre de l'Éducation nationale, le Ministre délégué à la réussite éducative et le Ministre délégué à la Ville ont signé le lundi 7 octobre, une convention d'objectifs visant à réduire les inégalités territoriales, favoriser la cohésion sociale et la réussite éducative.

www.ville.gouv.fr/?ville-education-nationale-une

« COOPÉRER
POUR UNE ÉGALITÉ
ÉDUCATIVE
TERRITORIALE »

C'est l'objet du dernier avis du Conseil national des villes, qui s'ouvre sur un rappel et un constat : réduire les inégalités en matière éducative est un enjeu essentiel dans les zones urbaines sensibles où l'échec scolaire et les difficultés d'insertion des jeunes sont plus importantes qu'ailleurs.

Dans son rapport 2012, l'Onzus pointe les inégalités en matière d'orientation scolaire, de retard et de taux de réussite aux examens. Au regard de ces chiffres, en Zus, plus qu'ailleurs, il est nécessaire de renforcer la coordination entre l'Éducation nationale et la politique de la ville. Pour cela, il faudrait mieux mobiliser le droit commun dans les quartiers populaires, éviter les effets de « substitution » entre les dispositifs, redéfinir les modes de gouvernance, améliorer les démarches évaluatives et réformer la politique de la jeunesse.

En s'appuyant sur la richesse et la diversité des actions locales, le CNV structure ses recommandations autour de quatre axes forts :

- agir avec et pour les parents ;
- optimiser la mise en synergie de tous les acteurs de l'Éducation pour mieux travailler ensemble ;
- reconnaître, valoriser et accompagner des métiers spécifiques ;
- adapter les locaux et installer les établissements scolaires au cœur de la cité.

www.ville.gouv.fr/?pour-une-egalite-educative

INSTALLATION
D'UN OBSERVATOIRE
DE LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE

Le Ministère délégué à la Ville, l'ACSé et le Ministère délégué à la réussite éducative ont signé une convention visant à installer un observatoire de la réussite éducative porté par l'Institut français de l'éducation.

Il aura pour mission de construire et d'animer un site internet collaboratif recensant les expériences menées dans les territoires, d'organiser des journées de partage d'expériences et de contribuer à l'animation du réseau des acteurs engagés dans ce domaine.

www.education.gouv.fr/cid73119/mise-en-place-de-l-observatoire-de-la-reussite-educative.html



ENQUÊTES ANNUELLES
PRE,
ASV,
PARENTALITÉ,
ACCÈS À LA CULTURE,
VVV, ...

L'ACSé publie différents rapports annuels sur ses dispositifs : Programme de Réussite Éducative, Ateliers Santé Ville, Parentalité, Accès à la culture, Ville Vie Vacances.

www.lacse.fr/wps/portal/internet/acse/accueil/nosdocuments/enquetesannuellesdesuivi

GUIDE PRATIQUE
POUR DES ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES
DE QUALITÉ

Le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et la CNAF ont élaboré un guide à destination des élus et des collectivités en septembre 2013.

www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73858

 RÉUSSITE
ÉDUCATIVE

Vers un projet éducatif partagé. Entre Réussite Scolaire et Réussite Éducative, quelles coopérations sur un territoire en politique de la ville ?

Rapport du séminaire ACSé-IFé, année scolaire 2012-2013

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/parteneriat-educatif/questions-vives-du-parteneriat-et-reussite-educative-le-seminaire-2012-2013/questions-vives-du-parteneriat-et-reussite-educative-le-rapport-du-seminaire-2012-2013>

Sous le partenariat, les rapports de pouvoir. Retour sur une idée qui structure le projet de la « réussite éducative »

Article de Fabrice Dhume, Diversité-Ville-Ecole-Intégration n°172, avril 2013

www.approches.fr/IMG//File/2013_FD_Parteneriat_ReussiteEducative_VEL.pdf

 LUTTE contre
les DISCRIMINATIONS

Lutter contre les discriminations à l'école

Référentiel et livret de présentation du Réseau national, IFé, août 2013

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article15>

 ACCUEIL et
INTÉGRATION

L'enfant et ses langues à l'école : regards disciplinaires croisés à partir d'études de terrain

Compte rendu du séminaire SO-DILAC/Université Grenoble 3/ Centre Alain Savary, mai 2013

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-auplurilinguisme/lenfant-et-ses-langages-a-lecole-regards-disciplinaires-croisees-a-partir-de-etudes-de-terrain>

 PARENTALITÉ

Accompagner. Le travail social face à la précarité durable

Livre de Frédérique Giuliani, PUR, 2013

www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3254

 DÉCROCHAGE
SCOLAIRE

Prévention du décrochage, gestion de l'absentéisme, accompagnement des jeunes en rupture ...

Différentes publications du CE-REQ, janvier 2013

www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Orientation-Thematiques/Decrochage-scolaire-et-universitaire

Jacques Abehssera, responsable du service 15°/16° arrondissements, ADDAP 13 à propos du Collectif de Réflexion et d'Intervention Éducative Élargie (CRIEE) à Marseille

Pourquoi un collectif de travail ?

Il y a cinq ans, le parvis du collège Vallon-des-Pins, à Marseille, était devenu un espace de fortes tensions, violences, petits trafics. Ce constat, fait dans l'établissement et en dehors, a donné lieu à une démarche de mise en commun des diagnostics avec l'implication de l'équipe CUCS du secteur Notre Dame Limite.

Le collège et le quartier n'étant pas étanches, l'idée d'un espace d'échange collectif a très vite germé, réunissant des métiers différents et permettant de connaître et clarifier les missions et cultures professionnelles en présence.

Aujourd'hui le collectif réunit jusqu'à 40 acteurs et structures : le collège mais aussi les écoles et la coordination ECLAIR, les centres sociaux La Martine, La Savine, La Solidarité et Kallisté - La Granière, l'ADDAP,

l'association de médiation sociale (AMS), la Maison départementale de la Solidarité (MDS), l'École des Parents et des Educateurs, ...

Comment travaillez-vous ensemble ?

Le collectif se réunit 2 à 3 fois par an au grand complet pour regarder et échanger sur ce qui a été mis en œuvre au cours des mois écoulés. L'animation est assurée par le centre social La Martine avec l'appui du CUCS. La participation se fait sur la base du volontariat et de la cooptation entre acteurs intéressés : dans la durée, certains sont arrivés, d'autres se sont retirés.

Trois groupes de travail thématiques ont été créés, animés par différentes structures référentes :

*- la classe Arc-en-ciel, dispositif de remobilisation d'élèves susceptibles de décrocher,
- la Maison des parents, espace innovant de ressources pour tous les*

*acteurs socioéducatifs,
- Ados difficiles, support de partage et de mise en cohérence des suivis éducatifs renforcés*

Quels effets constatez-vous ?

Le principal point de satisfaction est la relation de confiance qui s'est peu à peu créée entre des professionnels de l'éducation et de la prévention qui se cotoient plus ou moins mais ne connaissent que rarement les compétences, missions et actions des uns et des autres.

Ce lien et cette démarche ne sont pas si courants : à ma connaissance de tels espaces, durables, sont rares ! L'existence du collectif et l'investissement de acteurs en son sein ont permis d'aboutir à un partenariat de grande qualité, à l'émergence de projets adaptés, qui permettent d'apporter des réponses bien plus fines aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain.

 APPROCHES CULTURES
& TERRITOIRES (ACT)

98, rue de l'Évêché 13002 Marseille /// tél. : 04 91 63 59 88
courriel : act@approches.fr /// www.approches.fr

 GIP
CRPV-PACA

7, rue Colbert 13001 Marseille /// tél. : 04 96 11 50 41
courriel : crpv-paca@wanadoo.fr /// www.crvp-paca.org

La publication de cette lettre reçoit le soutien de la DRJSCS PACA